

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 28 novembre 2024

3 DÉCEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Nantes poursuit son engagement sur le sujet de l'accessibilité universelle et du handicap avec un spectacle inédit

La lutte contre les discriminations est un engagement au quotidien de la Ville de Nantes qui agit, dans le champ de ses compétences, pour rendre la ville toujours plus accessible à toutes et tous. Cet engagement se traduit par une attention portée à l'aménagement de la ville et de ses services (transports, accès au logement et aux équipements), à l'accessibilité des événements culturels et sportifs (pour profiter collectivement des épreuves des Jeux Olympiques cet été) ou encore par des services publics accessibles. Cette rentrée, la collectivité a aussi lancé une plateforme d'interprétariat pour le public sourd ou malentendant, accessible dans certains équipements municipaux accueillant du public et dans certains services métropolitains.

Cette année, la Ville de Nantes propose, à l'occasion du 3 décembre, Journée internationale des personnes en situation de handicap, un spectacle inédit en semi-improvisation pour sensibiliser au sujet de l'accessibilité universelle et du handicap. Rendez-vous le mardi 3 décembre à 20h pour découvrir le spectacle « Je me sens pousser des ailes ». Entrée gratuite, sur inscription, à partir de 10 ans.

"Nous agissons, aidés par une expertise d'usages, en faveur de l'accessibilité universelle à travers toutes nos politiques publiques, qu'il s'agisse de la culture, du sport, de l'éducation, des aménagements urbains ou encore de l'accès aux droits et à la ville. Et cela profite réellement à toutes et tous, au quotidien !" déclare Marie Annick Benâtre, adjointe à la maire, déléguée aux migrants de l'Est, aux personnes handicapées et à l'accessibilité universelle.

« Je me sens pousser des ailes » est un spectacle semi-improvisé, proposé par la Ville de Nantes avec la compagnie La Belle Boîte qui met en scène un moment de vie d'une jeune femme en situation de handicap. Son parcours, ses envies et ses projets donnent à voir les enjeux de l'accessibilité au quotidien et permettent de s'interroger collectivement sur la manière dont il est possible de construire une ville plus accessible. Une occasion de rappeler que l'accessibilité universelle est l'affaire de toutes et tous.

Ce spectacle a été pensé avec des personnes en situation de handicap vivant à Nantes. L'accueil et le spectacle seront accessibles via l'audiodescription pour les personnes déficientes visuelles par l'association Pick Up Production et un interprétariat en langue des signes française assuré par TIC44. Le spectacle est également accessible aux personnes en situation de handicap mental et les personnes à mobilité réduite.

Spectacle sur inscription sur my.weezevent.com/je-me-sens-pousser-des-ailes ou en scannant ce QR Code :

À découvrir aussi sur place à partir de 19h15 : une exposition photos de l'association nantaise Handi'ArtMix et un stand d'ouvrages adaptés de la Médiathèque Floresca Guépin.



Informations pratiques : spectacle à 20h. Durée : une heure environ. Spectacle suivi d'un temps d'échange. Garde d'enfant possible sur demande.

Lieu : salle Sémaphore (1er étage), espace Beaulieu Adelis, 9 boulevard Vincent Gâche à Nantes.
Accès en transports en commun : busway ligne 4, arrêt Tripode – à 500 mètres ou ligne 5, arrêt Fonderies – à 100 mètres, tram lignes 2 et 3 arrêt Vincent Gâche – à 500 mètres. Des appuis vélo sont aussi disponibles à côté du bâtiment.

Renseignements : Erika Logeais : 02 40 99 62 95 / metropole.nantes.fr/construire-une-ville-accessible

Un engagement historique de la Ville de Nantes en faveur de l'accessibilité universelle

La Ville de Nantes a pour ambition de bâtir une ville plus égalitaire et inclusive. C'est tout l'enjeu de l'accessibilité universelle qui vise à garantir un égal accès aux espaces publics, aux services publics, aux équipements, aux transports, au logement mais aussi aux droits, à l'éducation, à la pratique sportive ou culturelle en prenant en compte tous les handicaps et toutes les singularités (par exemple les personnes ne maîtrisant pas le français, les personnes malentendantes, etc.).

Cet engagement se concrétise par des actions mises en place en interne :

- **Un conseil nantais de l'accessibilité universelle : en 2023, la collectivité a renouvelé le Conseil nantais de l'accessibilité universelle (CNAU) qui existe depuis 2015.** Les membres de ce conseil sont sollicités pour certains projets afin de donner leur avis en matière d'accessibilité. Leur expertise en tant qu'usager, représentant d'association ou expert, permet de prendre en compte leurs réalités, leurs besoins et éventuelles difficultés. Ce travail en partenariat s'est par exemple concrétisé par la création de pictogrammes inclusifs pour Naolib (en 2023-2024) et lors du Grand Débat « Fabrique de nos villes » en 2024 lors d'échanges dédiés à « L'accessibilité universelle, composante essentielle pour une fabrique de la ville inclusive et émancipatrice ».



Atelier pour penser des pictogrammes inclusifs pour Naolib
(C) Nantes Métropole



Réunion de travail dans le cadre du Grand débat
« Fabrique de nos villes » sur le volet handicap et
accessibilité urbaine en juin 2023 (C) Ludovic Failler pour
Nantes Métropole

- **En juin 2023, la collectivité a expérimenté des actions de sensibilisation à la langue des signes française et à la culture sourde** auprès des agents et agentes de la collectivité pour entrer en contact avec le public sourd. Au total, une dizaine d'agentes et agents ont été formés. Et une nouvelle session de formation est programmée d'ici fin 2024. De plus, en 2023, plus de **100 responsables de projets et responsables patrimoine** de la collectivité ont bénéficié d'une sensibilisation à l'accessibilité des bâtiments.

Et des actions mises en place auprès du grand public :

- **Un égal accès aux services publics :**
 - Depuis 2022, les conseils municipaux et métropolitains sont interprétés en langue des signes française.
 - Depuis 2017, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un accueil en langue des signes française aux personnes résidant à Nantes et dans la métropole. En 2022, **39 personnes sourdes ont été rencontrées** (7 nouvelles personnes par rapport à 2021), pour un total de **182 rendez-vous**. Un pôle numérique adapté aux personnes malvoyantes est aussi accessible depuis 2022 au CCAS.
 - Cette rentrée 2024, la collectivité a lancé une **plateforme d'interprétariat, en langue des signes française**, pour les personnes sourdes



Conseil municipal interprété en langue des
signes française (C) Thierry Mezerette Nantes
Métropole

et malentendantes, accessible dans certains équipements municipaux accueillant du public et dans certains services métropolitains.

- **170 établissements recevant du public ont reçu une attestation d'accessibilité depuis 2015, dont 23 en 2023**, parmi lesquels des écoles, multi-accueils, gymnases, base nautique, maisons de quartier, locaux associatifs, bibliothèque, atelier d'artistes, restaurant solidaire et bloc sanitaire de parc. Une signalétique adaptée à toutes et tous, personnes en situation de handicap ou non, illettrée ou non, étrangère ou non est aussi déployée dans les équipements municipaux pour permettre de mieux s'y repérer.

- En 2023, **62 600 € de subventions ont été versés à 12 associations** agissant en faveur des personnes en situation de handicap.

- **Rendre les mobilités plus accessibles et faciliter les mobilités :**

- Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité de la voirie et de l'espace public, **600 km, dont 300 km dans l'ensemble des quartiers nantais, font l'objet d'une attention particulière en matière d'accessibilité et de confort d'usage.**

- La Ville de Nantes expérimente avec Naolib « **Mon Copilote** », une Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) qui met en relation des personnes à mobilité réduite avec des copilotes accompagnateurs pour faciliter leurs déplacements, à pied ou en transports en commun. **En 2023, 178 personnes ont été accompagnées par 89 copilotes, soit 1 414 trajets.** Avec au total **98% de taux de satisfaction** des utilisatrices et utilisateurs.



(C) Garance Wester - Nantes Métropole

- **Améliorer l'accessibilité et réinventer les cours d'école :** notamment pour les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. 52 cours d'écoles sont identifiées, pour être plus végétalisées, plus inclusives et égalitaires.

- **Développer une offre de loisirs (culture, sport) plus accessible :**

- **Lors des grands événements sportifs :** à l'occasion de la Coupe du Monde masculine de rugby ou des Jeux olympiques en 2024, des dispositifs d'accessibilité ont été mis en place pour favoriser l'accueil, l'information et la participation de tous les publics : signalétique accessible, prises de parole interprétées en LSF, matchs proposés en audiodescription, etc.



Match de rugby en audiodescription en 2023 (C) Ludovic Failler pour Nantes Métropole



Epreuve des Jeux olympiques en audiodescription au Club24 (C) Garance Wester pour Nantes Métropole

- **Pour rendre la culture plus accessible à toutes et tous :** la Ville de Nantes propose notamment des supports de communication adaptés pour les personnes ayant une déficience visuelle (document en gros caractères et podcast) pour présenter l'offre culturelle qui leur est accessible.